



POLICE MUNICIPALE
Direction : CDSPM
Tél. : 01.30.80.80.35.
Courriel : policemunicipale@villepreux.fr

Villepreux, le 24/04/2018

Objet : Participation citoyenne

Madame, Monsieur,

Dans une volonté forte de prévenir les actes de délinquance et de préserver la tranquillité publique sur l'ensemble de la ville, nous avons décidé de signer une Convention de participation citoyenne avec le Préfet des Yvelines. Cette convention engage à nos côtés la Police Nationale, afin d'améliorer la sécurité sur notre commune et dans votre quartier.

Ce dispositif a comme objectif la prévention, la solidarité de voisinage et la lutte contre les actes de délinquance avec l'aide de citoyens référents volontaires et disponibles. Ces derniers ne disposent pas de pouvoir particulier par rapport aux autres habitants mais sont des relais entre la Commune, la Police Nationale et les habitants d'un secteur géographique prédéfini.

L'action des citoyens référents est double :

- **Relayer les informations objectivement et pas à titre personnel** (passages de véhicules ou individus suspects, démarchages douteux, rassemblements gênants dans le quartier, dégradations, incivilités...), **en faisant le lien avec les habitants du quartier auprès des Polices Nationales et Municipales.**
- **Créer et développer une solidarité de voisinage auprès des habitants du quartier, permettant d'aider à mettre en échec les actes de délinquance, sensibiliser les résidents sur ces pratiques** (cambriolages, démarchages douteux,...), sur les diverses opérations mises en place par la Police Municipale (Opération Tranquillité Vacances, etc.), sur les propositions adéquates pour se protéger, ou les actions de prévention (surveillance mutuelle des habitations, ramassage de courrier, l'attention aux personnes les plus fragiles et seules, comme les personnes âgées...).

Ces citoyens référents seront des habitants connus des Polices Nationales et Municipales, offrant un véritable relai de proximité à votre quartier.

Leurs actions sont **entièrement basées sur du volontariat**, et sont **strictement encadrées** par la Municipalité et les forces de polices qui veilleront à ce que l'engagement des citoyens référents ne

conduise pas à l'acquisition de prérogatives relevant uniquement des forces de l'ordre.

Si vous souhaitez participer à ce dispositif comme citoyen référent sur votre quartier, veuillez remplir le coupon ci-dessous et le retourner à la Police Municipale au 17 Square de l'Hébergement, 78450 VILLEPREUX, ou le transmettre par courriel à policemunicipale@villepreux.fr.

Après une sélection des candidatures reçues, la Municipalité et les forces de polices vous contacteront ultérieurement, pour une formation sur le dispositif ainsi que les signatures de la charte et de la Convention.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Sylvie SEVIN-MONTEL

Stéphane MIRAMBEAU

Adjointe au Maire
en charge de la sécurité

Maire de Villepreux
Vice-Président de SQY
en charge du budget des finances et des
investissements stratégiques



NOM : Prénom :

Quartier :

Adresse :

.....

Téléphone : Courriel :